

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **43 (1951)**

Heft 5

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel : «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

43^{me} année

Mai 1951

N° 5

Action de l'O. I. T.

Par Jean Möri

Au cours de l'exercice écoulé, les différents organes internes de l'O. I. T. ont fait preuve d'une activité intense. La Conférence internationale du travail, dont nous avons entretenu en détail nos lecteurs dans cette même revue, a tenu en juin sa session annuelle. Le conseil d'administration, organe d'exécution, a siégé deux fois à Genève et une fois à Bruxelles. Plus d'une vingtaine de réunions ont eu lieu dans différentes parties du monde. Sous la direction de M. David-A. Morse, directeur général, le Bureau international du travail, qui constitue le secrétariat permanent de l'O. I. T., accomplit sa besogne quotidienne avec un zèle exemplaire. C'est d'autant plus méritoire que les cinq cents fonctionnaires qui composent ce bureau sont de cinquante nationalités différentes. L'assistance technique en faveur des pays insuffisamment développés est passée du stade préparatoire aux réalisations pratiques. L'O. I. T. collabore avec les Nations Unies dans l'application du vaste programme envisagé. L'objectif est d'aider les pays peu développés à améliorer leur économie nationale en leur fournissant assistance. L'O. I. T. dispose d'environ 2 millions de dollars sur le fonds mis à la disposition de l'ONU par cinquante-quatre gouvernements. Cette assistance a déjà commencé en Bolivie, Birmanie, Ceylan, Colombie, Equateur, Égypte, El-Salvador, Guatemala, Grèce, Honduras, Inde, Indonésie, Iran Israël, Libéria, Mexique, Pakistan, Panama, Philippines, Thaïland et Turquie. Elle porte sur la main-d'œuvre, les migrations, la formation professionnelle, la sécurité sociale, l'administration et l'inspection du travail, les relations professionnelles, la durée et les conditions de travail, les statistiques et la politique des salaires, la fixation des salaires minima et le système de payement des salaires. Cette aide englobe aussi les associations d'employeurs et de travailleurs.

Un vaste plan consacré aux migrations tend à transférer des millions de travailleurs d'Europe vers des régions où l'on manque de main-d'œuvre pour entreprendre le développement des ressources